

Image not found or type unknown



## Baisse de prix d'un produit après son achat.

Par **Rémy**, le **15/09/2009** à **17:47**

Bonjour,rrrnJ'ai acheté ce samedi un bureau dans un magasin d'ameublement pour la somme de 89€. Aujourd'hui j'ai reçu une publicité de ce même magasin. Le prix de ce même bureau à baisser de 30€. Puis-je réclamer un remboursement équivalent a cette somme après 4 jours d'achat ?rrrnD'avance merci pour vos réponses.rnrnCordialementrrrnRémy